

Électricien(ne)

Direction des ressources matérielles
 (Poste régulier temps complet)
 Concours : S2024-702-340-01

Au Collège Montmorency, vous trouverez un milieu de vie stimulant, enrichissant et vibrant. Le Collège est une véritable ville en mouvement, qui réunit plus de 1200 membres du personnel et plus de 9000 étudiantes et étudiants. Côtayer la population étudiante au quotidien stimule notre vitalité et notre créativité. Nos valeurs d’ouverture, d’engagement, de collaboration et d’innovation, offrent un environnement de travail favorisant l’accomplissement personnel et professionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL	AVANTAGES	CE QUI NOUS DISTINGUE !
Lundi au vendredi (38,75h/sem., entre 7h et 15h45) Échelle salariale : 28.95\$heure (+ 15% prime d’attraction et de rétention*) Supérieur immédiat : Alain Labrecque	Développement professionnel Assurances collectives Régime de retraite Programme d’aide au personnel Télémédecine Possibilité d’horaire d’été	Une mission éducative inspirante Un environnement en constante évolution À proximité du métro, au cœur du pôle du savoir et de la culture de Laval Une offre alimentaire diversifiée (cafétéria et restaurant-école) Un centre à la petite enfance en milieu de travail (CPE Youpi) Des installations sportives

Vos défis

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d’emploi consiste à effectuer des travaux, dans les divers immeubles du Collège, d’entretien général et préventif, d’installation, de dépannage et de réparation de systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation et de réfrigération (CVAC/R) et leurs composantes mécaniques, électriques et électroniques selon les normes de santé et sécurité en vigueur.

Elle veille au maintien des différents inventaires.

La personne de cette classe d’emploi est appelée à assurer la mise à niveau des composantes électriques, du filage et de l’équipement électrique tel que requis, en minimisant le temps de panne et en maintenant ou en améliorant l’efficacité des systèmes, ainsi que tout autre travail tel que :

- Participer activement au programme d’entretien préventif des machines, détecter les dysfonctionnements des installations et exécuter les travaux correctifs, en adhérent aux procédures en place, afin qu’ils soient réalisés dans les normes et délais fixés ;
- S’assurer d’exécuter un travail dans un délai raisonnable afin de limiter les arrêts de fonctionnement des équipements ;
- Tenir les systèmes d’inventaire efficaces permettant une vérification. Elle participe à la sélection des équipements électriques ;
- Exécuter d’après les plans électriques, devis, esquisses ou instructions transmises verbalement, tous les travaux de préparation, de déplacement, de vérification, de réparation, d’ajustement et d’installation des pièces d’équipement à l’aide de machines-outils ou autres ;
- Être à la recherche constante d’amélioration, de correction ou d’implantation de nouvelles procédures dans le but d’éliminer les problèmes à la source ;
- Effectuer les rapports de service appropriés, établir et maintenir l’inventaire de pièces et outils et faire approuver l’achat de nouvelles pièces ;
- S’assurer de maintenir en tout temps un environnement de travail propre, sécuritaire et organisé ;
- Coordonner les travaux effectués par du personnel de soutien ouvrier moins expérimenté ou non spécialisé ;

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

Exigences

- Être titulaire d'un certificat de qualification valide en électricité délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., chapitre F-5, r.1) par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. [F-5 - Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/formation/qualification-professionnelles)
- ou
- Être titulaire d'un certificat valide de compétence-compagnon d'électricienne ou d'électricien délivré en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20).
- La connaissance du français. (Vérifiée par test) ;
- Détenir les connaissances techniques requises. (Vérifiées par tests)
- Démontrer une capacité lombaire et dorsale normale. La personne pourrait avoir à soulever des poids de 30 kg (Vérifiée par examen médical) ;
- Expérience pertinente d'au moins deux (2) ans, souhaitable ;
- Dans l'exercice de ses fonctions, il (elle) peut également être appelé à effectuer du temps supplémentaire sur une base prévue et sur appel.

COMMENT INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE DE CHOIX

Pour mettre en valeur votre candidature pour ce rôle, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'un texte précisant votre vision du poste d'ici le 25 octobre 2024, 16 heures à l'aide du portail de recrutement : <https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp>

Le Collège souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Nous remercions tous les candidats qui démontrent leur intérêt, mais seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. À noter que les documents soumis deviennent la propriété du Collège.